

Actualité de la semaine

SCEAUX-SUR-HUISNE : PÔLE LOCAL ASSOCIATION DU BARBILLON DE FRANCE

Beaucoup d'idées pour redonner vie à un site remarquable

A Sceaux-sur-Huisne, il s'est créé un pôle local association de barbillon de France qui s'est donné pour mission de protéger la pérennité des espèces de la faune et de la flore autour d'un projet pédagogique, environnemental et scientifique, sur le site remarquable de la commune bordant l'Huisne, rue de Boëssé.

A l'origine de ce projet, William Wachter et son épouse Christine installés sur la région depuis plusieurs années et résidant à Sceaux ont commencé par entreprendre les premières démarches avec la commune : « **La commune a donné l'autorisation à l'association de pouvoir gérer les baux de pêche de la rivière, l'Huisne classée 2^e catégorie privée. Nous allons redonner une vie à ce lieu magnifique que nous devons préserver en tant que citoyens.** »

Un projet en plusieurs temps

Un pôle local qui va permettre de développer les idées apportées par l'association dont les activités débuteront cette année en plusieurs étapes : « **La protection de l'environnement, des études scientifiques et pédagogiques avec l'ouverture d'une école de pêche spécialisée pour**

la pêche feeder du barbeau et d'un programme pédagogique partant des élèves de l'école de Sceaux jusqu'à ceux de l'université du Maine. »

Des travaux sur le terrain ont déjà débu-



té par le nettoyage du site : « **Puis nous avons adressé la présentation de la partie environnementale à la personne responsable du service des eaux du département sur cette partie de la rivière.** » Il faut dire que depuis la cessation d'activité de l'association de pêche de Sceaux il y a quelques années, le site n'était plus entretenu : « **Les baux ont été repris, mais aucun travail n'a été fait pour ce magnifique site et nos appels sont toujours restés vains pour apporter un coup de main pour des journées-nettoyage de celui-ci. Un entretien a été fixé dans les prochaines semaines avec la fédération de pêche de la Sarthe prévenue de**

l'ouverture de notre association. »

Certaines associations de pêche locales semblent prêtes à vouloir développer les idées apportées par un travail en commun :

« **Qui amènerait une autre vision plus protectrice du barbeau et redynamiserait la vente de cartes de pêche au niveau du département.** »

Le côté pédagogique pour 2017

Ce ne sont pas les idées qui manquent. A titre d'exemple, par le biais d'AAPPMA (sociétés de pêche) partenaires du projet, il est question d'offrir 35 cartes de pêche découverte moins de 12 ans, aux élèves de l'école de Sceaux : « **Cette carte leur servira pour pêcher en toute légalité durant les activités de l'association, mais aussi lors de leurs sorties personnelles. Les enfants de l'école participeront à la vie associative de leur village et pratiqueront la pêche à la gardonnette sur une partie du site de Sceaux, avec un programme qui réunira des petits ateliers pédagogiques principalement basés sur la faune et la flore qui les entourent, adaptés à chaque catégorie d'âge, en leur apprenant les bases de la pêche par des activités pédagogiques que nous proposerons, ainsi que sur la sensibilisation de l'environnement.** »

De son côté, le programme pour la

promotion de la pêche du barbillon se fera par la mise en place « **De parcours labellisés au sein du département pour 2017, d'un concours de pêche feeder sur un parcours ou les barbeaux sont biens représentés et de l'organisation de journées-découverte pêche avec des associations locales représentant diverses techniques de pêche.** »

L'aspect scientifique

Pour la partie scientifique : « **Nous avons bien conscience que la mise en place de telles recherches est assez longue. De nombreux organismes ont reçu la partie recherches et études de notre association. Nous souhaitons réellement un travail en commun avec les partenaires choisis.** »

L'association est en contact avec de nombreuses sociétés de pêche où le barbeau est bien présent : « **La possibilité de réaliser le même type de recherches sur différentes rivières de France serait très utile. Cette étude pleinement réalisée nous révélerait de nombreux renseignements sur la génétique et la population du barbeau en France, avec la création d'une banque de données, un cahier de fiches de captures national mis en place dès cette année. Les seuls documents d'un tel recensement sont datés de 1983 à 1993, sur une minorité de rivières. Un tel recensement permettrait de répondre à de nombreuses questions.** »

Plus de renseignements :
www.facebook.com/BarbillondeFrance